

Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 32 (1903-1904)

Artikel: Origine du nom Valangien
Autor: Moulin, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORIGINE DU NOM VALANGIEN

NOTICE HISTORIQUE

*Lue à Dombresson le 18 juin 1904, à l'occasion de la Séance annuelle
de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*

PAR HENRI MOULIN, PASTEUR

Histoire du terme « Valangien » en géologie.

Lorsqu'un habitant de Dombresson veut faire apprécier à quelque étranger de passage les charmes de notre paisible vallon, il s'élève un peu au-dessus de son village, en un lieu aisément à trouver, d'où le regard embrasse dans son ensemble ce coin de pays agricole. De là, il signale à l'attention de son hôte la disposition en chapelet des villages : c'est à droite, une première série suivant à mi-côte la limite des assises rocheuses et des matériaux de remplissage s'élevant avec elle pour redescendre avec elle sur Rochefort, situé à l'occident du vallon dans une position identique à celle que Dombresson occupe à l'orient. C'est ensuite une seconde série côtoyant, dans les mêmes conditions, le flanc méridional avec le même point de départ et le même point d'arrivée. C'est enfin une ligne centrale passant par Fontaines, Boudevilliers et Coffrane, à cheval sur l'axe du vallon. Sans grand effort l'observateur vérifiera une des lois de peuple-

ment de notre région et de bien d'autres aussi, à savoir la recherche du soleil. En effet la série accrochée au versant N avec regard S, était, déjà avant la construction du Jura-Neuchâtelois, la plus considérable par le nombre des foyers. Ceci vu et noté, le citoyen de Dombresson qui sent battre en sa poitrine un cœur de patriote fera remarquer que le Val-de-Ruz est une Suisse en miniature; comme lui, le plateau helvétique que circonscrivent les Alpes et le Jura, est bordé de deux lignes le long desquelles se groupent les centres de population; l'une d'elles suit le pied du Jura avec Yverdon, Neuchâtel, Bienne, Soleure, Olten, Aarau; l'autre à l'opposé, appuyée contre les Alpes avec Vevey, Thoune, Lucerne, Zoug et Saint-Gall. Enfin, pour que la similitude soit plus complète, une ligne axale que jalonnent Genève, Lausanne, Fribourg, Berne, Berthoud, Zurich, Winterthour, Frauenfeld et Constance. Pour achever sa démonstration patriotique, le fier « bourdon » ajoutera que le Val-de-Ruz compte vingt-deux villages. Mais ici surgit une difficulté: l'un d'eux se dérobe obstinément à la vue; c'est Valangin et ce n'est pas le moindre, n'en déplaise au chef-lieu, perché, lui, en un lieu exposé à tous les regards.

Si Dombresson recevait en ce jour la *Société d'histoire*, j'en appellerais pour confirmer ce jugement au témoignage de Claude d'Arberg et de Guillemette de Vergy, et les dignes époux se lèveraient de la froide couche qu'on leur a dressée dans la collégiale de Valangin et ils viendraient proclamer ici la gloire du vieux bourg. Puisque c'est la *Société des sciences naturelles* et ses amis qui sont assemblés dans ce local, j'ouvrirai le livre de la nature à la page « Valangien » et c'est lui qui revendiquera une part d'honneur pour l'humble localité.

Pour comprendre le langage de ce livre, une rapide initiation est nécessaire à quelques-uns. La planète qui nous hospite enveloppe son centre mystérieux d'une couverture épaisse faite de matériaux divers qu'on appelle d'un mot savant la lithosphère, ou encore d'un vocable plus démocratique, l'écorce terrestre, soit enfin d'une dénomination irrévérencieuse ramassée dans les reliefs d'un banquet ou à la surface d'une peau malade, « la croûte terrestre ». Cette enveloppe solide mérite l'attention à divers égards ; le promeneur qui traverse la gorge du Seyon en voit une coupe superficielle lui borner à gauche et à droite l'horizon ; s'il passe en indifférent devant ces parois rocheuses, tant pis pour lui, il pourra fumer un londrès impérial ou conduire une conversation captivante, il ne se promène pas moins comme un paquet de sottises. Si, au contraire, il examine d'un œil et surtout avec un esprit curieux ces puissantes assises rocheuses et qu'il les interroge sur leur provenance, un monde s'ouvre à ses regards. Ces rochers ne sont pas tombés de la lune ; ils se sont encore moins faits tout seuls... frappez-les d'un coup de marteau, et l'éclat qu'ils abandonneront à vos mains vous montrera peut-être, dans sa pâte, les lignes d'une figure semblable à telle ou telle coquille que vous aurez ramassée sur la grève de nos océans. Cette empreinte énigmatique est la réponse du rocher. « J'étais boue, dit-il, le temps et la compression m'ont fait rocher. Fils de la mer, j'ai été porté en son sein, puis déposé sur son fond comme une vase dans laquelle elle a enfoui la dépouille des êtres vivants que nourrissaient ses eaux. Ces restes pétrifiés sont mon extrait de naissance, je viens de temps éloignés

dans lesquels l'océan immense remplaçait au soleil de juin ces verts vallons et ces forêts ombreuses où aujourd'hui s'agit et meurt l'homme éphémère. » Ainsi parlerait le rocher, et la pluie qui le mouille, et le vent qui le caresse, et le torrent qui le creuse ajouteraient : « Tu es rocher, je te ferai boue et te porterai à la mer pour qu'elle prépare avec ton limon le sol des terres futures. » Le va et vient des mers à la surface de notre planète a laissé cette vase durcie témoin de leur mobilité, puis les spasmes de la sphère en mal de contraction ont soulevé en vagues de pierre ces anciens fonds de mers devenus continent par leur émersion.

D'autres ouvriers ont travaillé encore à construire ce plancher qui résonne sous notre talon ; le feu a mêlé ses produits à ceux de l'eau, son ennemie ; la vie aussi a édifié des assises inébranlables, telles les roches madréporiques. La mort elle-même, par l'entassement de dépouilles agglutinées, a consolidé le sol qui porte les vivants. Avec le concours des siècles, ces laborieux ouvriers ont enveloppé la terre d'un revêtement épais de 20 km. environ.

Pour faciliter l'étude de ces couches superposées, les géologues les ont subdivisées en groupes conventionnels et leur ont donné à chacune un nom, de sorte que chacune a son extrait de naissance libellé en due forme. Cependant le baptême et l'inscription au registre ne vont pas sans quelques difficultés, c'est ce que prouve surabondamment l'entrée de Valangin dans la compagnie auguste des parrains et marraines.

Il m'échoit aujourd'hui la tâche de vous raconter l'histoire de ces tribulations ou comment un modeste village neuchâtelois eut l'honneur de donner son nom

à l'une des immortelles pages du livre de pierre dans lequel sont inscrites les annales de la création.

Dans les années 1825 à 1835, Auguste de Montmollin, géologue et châtelain de la Borcaderie, soupçonnait que les roches jaunes sur lesquelles et desquelles Neuchâtel est bâti devaient appartenir à une autre époque que celle pendant laquelle se constituèrent les roches gris-bleu qui forment la voûte de Chaumont. Un géologue est généralement un homme sérieux, il n'a pas la simplicité d'un membre de comité électoral qui croit que la couleur fait l'homme. Montmollin avait recueilli dans les roches jaunes et leurs horizons marneux de nombreux fossiles absolument étrangers à ceux qu'empâtent les calcaires gris-bleu. Il en conclut avec raison à une séparation de ces dépôts dans le temps. Les calcaires gris-bleu avaient un nom, on les appelait calcaires jurassiques, ce nom ne convenait dès lors plus aux roches jaunes, il fallait leur en trouver un qui leur conférât la personnalité civile dans le tableau synoptique des âges géologiques. Montmollin proposa celui de néocomien, du nom latin de Neuchâtel. Il y eut bien quelques résistances ; cependant l'année suivante, en 1836, grâce à Thurmann, la Société géologique de France, réunie à Besançon, consacrait définitivement cette dénomination. Le néocomien du Jura, longtemps confondu avec les dépôts sous-jacents, se séparait d'eux ; il était définitivement inscrit au registre.

Une question se posait maintenant : Quelle est la valeur de ce terrain, où commence-t-il ? où finit-il ? La discussion fut longue et vive, les géologues sont tenaces comme la pierre sur laquelle ils travaillent ; ils ont en outre l'habitude du marteau, ils savent

taper fort. Les uns fixaient un point de départ, d'autres le contestaient, il en était de même pour le point d'arrivée ; bref, le malheureux était étendu sur le lit de Procuste, un naturaliste lui coupait la tête, un autre lui amputait les pieds, tous le disséquaient à l'envi. Il était vraiment fort à mal, ce qui fit dire à Marcou qu'on l'a tondu par la tête et par le pied et qu'il ne lui reste rien. Ces discussions eurent cependant leur utilité, elles provoquèrent de nombreuses enquêtes sur le terrain. Pendant ce temps des années s'écoulent, de tous côtés on fouille le Jura, soumettant le néocomien qui y est inclus à une étude serrée, tant au point de vue pétrographique que paléontologique. Le résultat de cette activité ne se fit pas attendre : coup sur coup, on découvrait à Metabief, en France, à Douanne, sur Berne, et ailleurs encore, une énigmatique couche de terrain fortement ferrugineux qu'on apercevait située à la base du néocomien, et dans cette couche on mettait au jour des fossiles sans aucune parenté avec ceux récoltés dans le néocomien ni avec ceux fournis par les calcaires jurassiques. Cette couche semblait donc isolée entre les 2 susdites formations, tant par sa composition lithique que par ses fossiles ; ceux-ci étaient le *Pigurus rostratus*, l'*Hemicidaris patella*, le *Peltastes stellulatus*, l'*Echinus fallax* et le *Nucleolites Renaudi*. Que penser de l'apparition de ces étrangers intrus ? Agassiz pensa, lui, qu'ils devaient être néocomiens, que si jusqu'alors on ne les avait pas encore trouvés dans les parties explorées de ce terrain, c'est qu'on avait mal cherché, qu'on arriverait à les y amener au jour. Cette hypothèse avait le tort, quoique vraisemblable, d'être hâtive et de considérer comme résolu un pro-

blème qui venait de se poser. Donc Agassiz attendit. Le Dr Campiche, de Sainte-Croix, ne lui laissa pas le temps de perdre patience, il eut l'heure de découvrir à l'Auberson une magnifique coupe des calcaires jaunes de Neuchâtel et l'étude qu'il en fit l'amena à la conviction qu'ils se subdivisaient en trois niveaux distincts : 1^o le Néocomien supérieur, aujourd'hui appelé Urgonien ; 2^o le Néocomien moyen, appelé Hauterivien, et 3^o le Néocomien inférieur, devenu depuis le Valangien des géologues suisses. Du coup Campiche fixait les limites définitives des dépôts observés par Montmollin et baptisés par lui le Néocomien. Restait à confirmer ces conclusions d'ordre stratigraphique par la vérification paléontologique. Ce fut Desor qui s'y employa : comme il examinait les riches collections du docteur, décrites par Pictet, il reconnut dans les fossiles provenant de la division inférieure du terrain les fossiles qui avaient exercé la sagacité des géologues et dont nous avons vu qu'Agassiz proposait de résoudre l'éigmatique présence par l'attente. Sur ces entrefaites, Escher de la Linth communiquait la découverte qu'il venait de faire au Sentis, du *Pygurus rostratus* abondant, au sein d'assises visiblement inférieures au Néocomien.

Le fait décisif était intervenu, il devenait évident que les couches d'où étaient extraits ces fossiles n'appartaient plus plus au terrain néocomien qu'au jurassique. En conséquence, Desor leur chercha un nom et proposa celui de Valanginien, qu'il simplifia plus tard en Valangien, justifiant ce choix par le fait que le village de ce nom en présente une belle coupe.

En 1855, après vingt ans d'études, lors de la ses-

sion de la Société helvétique des sciences naturelles à La Chaux-de-Fonds, le président, Célestin Nicolet, dont les recherches personnelles avaient contribué à élucider le problème, lança dans le monde savant le nom nouveau et la chose qu'il recouvrait.

Dire que l'accueil fut cordial, ce serait faire les hommes meilleurs qu'ils ne sont; le fait est que le terrain valangien fut passablement bousculé, on lui fit comprendre qu'on a toujours tort d'être un nouveau venu. L'an suivant 1856, Pillet ouvrait les feux. « J'ai eu, écrit-il, l'occasion de voir tout près de Valangin le nouvel étage que d'estimables géologues voudraient constituer et baptiser du nom de Valangien... » L'auteur se livre ensuite à une critique serrée de la prétention qu'il signale, tout en se montrant très aimable à l'égard des géologues suisses; puis il achève en ces termes: « Le principe de toute bonne dénomination géologique c'est qu'elle doit être déduite de la localité où le terrain contient le plus de fossiles caractéristiques. Or à Valangin le Néocomien inférieur est très peu développé et surtout très peu fossilifère; ce n'est pas là qu'on trouvera ce type net et inépuisable où chacun pourra venir étudier le terrain et apprendre à le distinguer de tous les autres. » Pillet avait jeté le gant, un jeune géologue neuchâtelois, Georges de Tribolet, le releva d'un geste élégant et conclut par une solide réfutation au bien fondé du nom proposé.

Le Valangien n'échappait à Charybde que pour tomber dans Scylla. Jaccard, ô douleur! Jaccard, le géologue jurassien, le géologue neuchâtelois, garda à l'égard de la convenance du nom nouveau de Conrard le silence prudent et affecta un superbe dédain. Il

n'en sortit qu'en 1870, mais pour reproduire une méchante boutade de Marcou. Je vous la cite en entier pour vous donner un aperçu des aménités dont est capable un géologue atrabilaire. « Le mot Valangien est une expression mal choisie, dans tous les sens ; d'abord, au hameau de ce nom, ce groupe n'y est pas complet par suite de dislocations, les fossiles (toujours le même reproche) y sont rares, puis cette dénomination est d'un ridicule un peu trop voisin de la niaiserie. On dit, en Suisse, un bourgeois de Valangin dans le même sens qu'en France on dit un bourgeois de Carpentras ou de Quimper-Carentin. Le comte de Valangin correspond assez exactement quoique en diminutif au roi d'Yvetot de Bérenger. »

Ce langage est un peu vif, vous l'avouerez, il a en outre le grand tort de manquer de cette réserve qu'un savant doit toujours observer dans l'énoncé de ses jugements sur ses confrères. Dans le cas particulier il était doublement imprudent, car Marcou donnait aux autres la leçon qu'il méritait lui-même, jugez plutôt. Jadis un géologue du nom d'Archiac avait risqué cette accusation : M. Thirria a décrit sous le nom de terrain Jura-crétacé un ensemble de couches qui recevait dans le même temps d'un géologue suisse, — il s'agit de Thurmann, — le nom de terrain néocomien, *nom impropre* comme toute désignation locale établie sur une connaissance incomplète des faits, et Marcou donnait à son confrère surpris en flagrant délit de légèreté, cette volée de bois vert. Le savant historien aurait dû ajouter que cette « connaissance incomplète des faits » provenait de lui-même et nullement de Thurmann, et que si cette « désignation locale » de « terrain néocomien » était devenue *impropre*, grâce

à l'interprétation fausse que ces savants en ont faite, le meilleur moyen de lui rendre sa valeur réelle était de venir étudier cette formation à Neuchâtel. Très bien M. Marcou, mais tournez maintenant contre vous cette verge vengeresse.

Aujourd'hui il est prouvé contre vos assertions, jetées de très loin, de trop loin, que Valangin possède non seulement la série complète du Valangien, en deux niveaux bien définis, mais en outre une riche faune, à tel point qu'il deviendra de plus en plus ce type que réclame M. Pillet, possible lui aussi d'une correction réfrigérante, type net et inépuisable où chacun pourra venir étudier le terrain et apprendre à le distinguer des autres. Un peu de patience et quelques coups de marteau appliqués au bon endroit ont suffi à réduire à néant des suppositions aussi hâtivement formulées qu'insuffisamment vérifiées.

Le voyageur qui remonte la gorge du Seyon rencontre à sa sortie sur Valangin des assises redressées et convulsées d'un calcaire compact blanc-rose, qui forme un éperon à l'intersection de la vieille et de la nouvelle route. Ces calcaires sont le Marbre bâtarde du Valangien inférieur, ils occupent le niveau médian de la formation; au-dessous d'eux, vers l'intérieur de la gorge, se développent des dépôts marno-calcaires en partie recouverts par des matériaux morainiques et détritiques; au-dessus s'échelonnent le long de la route des calcaires jaune-rouge dans lesquels est taillé l'emplacement du hangar du tram. Pour bien observer cet étage, il faut se transporter sur la rive droite du Seyon; là on peut le suivre d'un bout à l'autre de son développement, depuis les marnes haueriviennes jusqu'aux dépôts lacustres du Purbeckien

qui le séparent de la formation jurassique. Il occupe un espace linéaire de 56 m. environ et contient un horizon fossilifère qui a livré jusqu'à présent plus de cent espèces animales pétrifiées.

Voilà Valangin vengé, par les faits, du rôle ridicule de nourrice sèche qu'on a voulu lui faire jouer.

La réhabilitation n'a pas été sans susciter un incident comique que je citerai pour finir. Le propriétaire du terrain sur lequel s'opéraient les fouilles était un alcoolique; il voulut bien prendre celui qui les faisaient pour un prospecteur et de ce fait lui accorda une attention sympathique que celui-ci n'avait pas sollicitée. Elle lui fut révélée, un beau jour, d'une manière touchante, par une citation à comparaître devant le juge de paix. Il ne s'agissait, en effet, de rien moins que d'obliger le chercheur d'or dissimulé à rendre gorge en partageant les trésors dont il s'appropriait sans bruit d'importantes réserves dans son mouchoir de poche. Le juge de paix d'alors, M. Frédéric Soguel, homme à l'esprit largement ouvert, sut épargner à l'inculpé un ennui, et à son accusateur une mortification en arrangeant l'affaire sans le concours de la justice. Tout est bien qui finit bien. Voilà, Mesdames et Messieurs, comment à coups de marteau la couronne de l'humble bourg neuchâtelois s'est enrichie d'une pierre précieuse, le titre de parrain d'un étage géologique.

Valangin n'en est pas plus riche à coup sûr, il en est plus fier, et ce n'est que justice.